## MINISTERE DE LA SANTE

Direction Générale de la Santé Bureau National des Spécialités Médicales

## MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Facultés de Médecine de Monastir, Sfax, Sousse et Tunis

Tunis le 12/07/2023

## STAGES A L'ETRANGER POUR LES RESIDENTS EN MEDECINE (Année universitaire 2023/2024) Appel à candidature

Les résidents répondant aux conditions d'éligibilité au stage à l'étranger selon la procédure en vigueur et souhaitant faire acte de candidature, dans le cadre des places disponibles selon le quota autorisé, doivent déposer leur dossier du 1er au 15 septembre 2023 pour les résidents actuellement en deuxième, troisième ou en quatrième année (respectivement spécialité de 3 ans, 4 ans et de 5 ans).

La constitution du dossier (fiche à imprimer après inscription au site et formulaire du « projet de stage ») doit se faire selon la procédure réglementant les stages à l'étranger. L'ensemble des documents est téléchargeable en suivant le lien disponible sur le site du Ministère de la Santé. Ils doivent être signés par le président de Collège, les chefs de service concernés et les doyens.

Le dépôt du dossier se fait au **bureau d'ordre de la faculté de médecine** d'origine de la candidate ou du candidat. Aucun dossier ne sera accepté après les délais, le cachet du bureau d'ordre de la faculté faisant foi.

Les stages doivent avoir lieu dans des services hospitalo-universitaires de la spécialité du candidat et comporter des objectifs précis.

Pr Saoussen Hantous-Zannad Présidente du Bureau National des Spécialités Médicales

Pr Abderrazak Bouzouita Directeur Général de la Santé

Present Hantous-Zarmad tesidente du Bureau National des Collèges des Spécialités Médicales

. Ministère de la Santé Directeur Général de la Santé Pr. Abderrazak Bouzouita